



■ **GUIDE des
NOUVEAUX ARRIVANTS
2025**





ÉDITO

■ BIENVENUE CHEZ VOUS



Chers nouveaux résidents,
C'est avec une immense joie que nous vous accueillons dans notre charmante ville !

Ce guide a été spécialement élaboré pour vous, nouveaux arrivants, afin de faciliter votre installation, vos démarches, vos recherches mais également pour vous faire découvrir la ville d'Aubergenville et les services qu'elle propose. Vous pouvez également retrouver toutes ces informations mais aussi tous les événements à venir et nouveautés, sur notre site **aubergenville.fr**.

Géographiquement bien située, notre commune jouit des avantages de la ville avec une qualité de vie comme à la campagne. Vous pourrez découvrir en feuilletant ce livret que, de la petite enfance aux personnes âgées, une multitude de possibilités vous sont offertes, que ce soit par les services publics ou par le tissu associatif, riche et dynamique sur notre commune.

Le commerce et les services sont eux aussi très présents, facilitant ainsi notre vie quotidienne. L'individu étant au centre de nos préoccupations, l'équipe municipale que je conduis, est particulièrement attentive à développer toute action en ce sens.

Enfin, sachez que les services municipaux et vos élus se tiennent à votre disposition pour vous accompagner. En vous souhaitant de bien vivre à Aubergenville.

Gilles LÉCOLE
Votre Maire

Aubergenville.fr
gpseo.fr





1. Aubergenville

- Aubergenville fait partie de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, une collectivité issue de la fusion de 6 intercommunalités du Nord des Yvelines, qui a vu le jour le 1^{er} janvier 2016. Elle s'étend sur une superficie de 500 km² et réunit plus de 405 000 habitants répartis dans 73 communes.

Aubergenville est une charmante commune française située dans le département des Yvelines, en région Île-de-France située le long de la Seine, à 41 km à l'ouest de Paris et 13 km à l'est de Mantes-la-Jolie. La ville compte 12540habitants. Nichée au cœur de la vallée de la Seine, cette ville bénéficie d'un cadre naturel agréable, caractérisé par la proximité de la Seine et la présence de paysages verdoyants.

Monsieur Gilles LÉCOLE, maire actuel de la ville, est en poste depuis mars 2020. Les habitants de cette commune sont appelés les aubergenvillois. Anecdote amusante : un film a été tourné à Aubergenville, il s'agit de "Elle court, elle court la banlieue" sorti en 1973 avec Jacques Higelin et Marthe Keller, réalisé par Gérard Pirès. Pour ce qui est des communes limitrophes, on peut y retrouver Flins-sur-Seine à l'est, Épône et Nézel à l'ouest, Aulnay-sur-Mauldre et Bazemont au sud. Au nord, la Seine sépare Aubergenville de Juziers et Gargenville.

En son centre se trouve une cité datant des années 1970 composée d'immeubles de logements sociaux qui sont intégrés dans le parc. La cité a été construite dans le domaine de l'ancien château d'Acosta aujourd'hui disparu. L'urbanisation s'est très largement étendue vers la Seine avec la gare d'Aubergenville-Elisabethville - actuellement en cours de rénovation avec une fin de travaux prévue pour le mois d'avril 2024. On y trouve des centres commerciaux, Family Village et marque Avenue, un centre aquatique : Les bains de Seine Mauldre, ouvert depuis juin 2009.

Le plateau qui se trouve à la limite nord de la plaine de Versailles, où a été implanté plus récemment le lycée Vincent-Van-Gogh. Un hameau se trouve dans les hauteurs, Vaux les Huguenots, dans un creux tourné vers la vallée de la Mauldre. Située à seulement 30 minutes de La Défense, par l'A14, aux portes de la Normandie par l'A13, Aubergenville bénéficie d'une situation idéale en matière d'axes routiers.

La ville est dotée de trois grandes zones d'activités. Celles du Clos Reine (28 hectares) et des Chevries (36 hectares) sont toutes les deux dédiées aux PME-PMI, à l'industrie et au transport logistique. La zone d'activités du Trait d'Union est quant à elle dédiée au commerce avec sa quarantaine d'enseignes, ses restaurants, son parking de 1650 places et son parc d'agrément de 6 hectares.

La ville d'Aubergenville se distingue également par sa vie culturelle et associative dynamique. Elle propose une variété d'activités et d'événements tout au long de l'année, comme des expositions, des concerts, des festivals et des activités sportives, qui contribuent à la cohésion sociale et au bien-être de ses résidents.



Le bac, embarcation fluviale qui fait la traversée de la Seine entre Juziers et Aubergenville pendant les beaux jours.

En terme d'aménagements urbains, Aubergenville a su combiner développement et respect de l'environnement. La ville possède de nombreux espaces verts, des parcs et des jardins publics, où les habitants peuvent se détendre et profiter de la nature.

2. Le Conseil Municipal

■ Le Conseil Municipal est composé de 33 membres

Gilles LÉCOLE

Maire d'Aubergenville

MAIRES ADJOINTS

Virginie MEUNIER

Communication - Développement numérique - Commerces de proximité
Ressources Humaines

Fabienne PAULIN

Évènementiel - Fêtes et cérémonies Jumelage - Environnement

Thierry RIHOUEY

Finances

Sylvia PADIOU

Affaires générales - Transports

Dimitri MENDY

Jeunesse - Emploi et Prévention

Marie-Christine LOZACH-PAIOLA

Affaires scolaires - Périscolaire Petite enfance

Carlos SOARES

Sports

Laurence DENAND

Urbanisme

Mario MANCUSO

Action Sociale

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Joël DANIEL

Cadre de vie et espaces verts

Agnès CHEVALIER

Équipements culturels et CME

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

André GODINEAU

Sophie PRIMAS

Olivier CATTELAÏN

Faïza BOUJAOUANE EL ALAMI

Ali HADIK

Élodie MACHADO

Didier JAHIER

Florence VARIN

Lionel LECLER

Peggy FRANÇOIS

Edward DANGELOT

Myriam DARGENT

Nathalie COLAS

CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

Thierry MONTANGERAND

Philippe GARCIA

Denise AMBLARD



Nadette PRUVOST

Jean-Yves SAUVÉ

Véronique WERNLÉ-LIORZOU

Guillaume BASSET

Philippe GOMMARD

3. Les services municipaux

■ 3.1 L'État Civil

Le service État Civil occupe une position centrale dans notre commune. Il s'engage activement dans l'enregistrement, la délivrance et la mise à jour des actes d'état civil. Il couvre des événements tels que les naissances, les changements de nom ou de prénom, les mariages et les décès, tout en gérant les livrets de famille.

Au-delà de ces missions fondamentales, le service joue un rôle essentiel dans l'enregistrement des déclarations de PACS, la célébration des mariages et des parrainages civils, contribuant ainsi à la reconnaissance et à la formalisation des liens affectifs. Il assure également la gestion du cimetière et facilite les démarches administratives liées aux cartes d'identité, passeports biométriques, certificats divers, légalisations de signature, et autres formalités.

Dans une perspective de citoyenneté active, le service État Civil supervise le recensement obligatoire des jeunes à partir de 16 ans, délivrant les attestations nécessaires pour la Journée Défense et Citoyenneté. Parallèlement, il contribue à l'exercice démocratique en gérant les inscriptions sur les listes électorales et en organisant les élections. De plus, il joue un rôle clé dans l'organisation annuelle du recensement de la population, favorisant ainsi une connaissance précise de la communauté locale.

Certaines de ces démarches peuvent être réalisées sur le site aubergenville.fr où vous trouverez les liens nécessaires.

Tél. : 01 30 90 45 00

■ 3.2 Les Affaires scolaires et jeunesse

Guichet unique - Hôtel de Ville

Le guichet unique du service Enfance Scolaire constitue la référence pour toutes les questions liées à la scolarité en école maternelle ou élémentaire. Il englobe la gestion intégrale des prestations périscolaires et extrascolaires, incluant la restauration scolaire, les études surveillées, l'accueil périscolaire, les centres de loisirs, le CLAS, et les séjours d'été. Le service assure les inscriptions scolaires, prend en charge les réservations pour les prestations, et établit la facturation, incluant l'encaissement des frais associés.

Le guichet unique, situé en mairie, se tient à votre disposition au 01 30 90 45 70, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ou par mail enfance.scolaire@aubergenville.fr.

Le service reçoit sur rdv, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h et les mardis de 14h à 17h.

La restauration scolaire

Un service de restauration scolaire est proposé aux enfants dans toutes les écoles, de 11h30 à 13h30.

L'encadrement est assuré par une équipe composée d'un directeur ou d'un référent, et de professionnels de l'accueil des enfants.

Le service est assuré à table pour les élèves scolarisés en maternelle, et organisé en self pour les élémentaires.

Les études surveillées

Des études surveillées sont organisées pour les élèves des écoles élémentaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h.

L'encadrement est assuré par les enseignants et des intervenants. Ce service permet aux enfants de faire leurs devoirs dans le calme, et de bénéficier d'une aide ponctuelle en cas de besoin.

CLAS

Le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) est réservé aux enfants scolarisés dans les écoles élémentaires de la commune d'Aubergenville, du CP au CM2. Son objectif principal est d'accompagner les élèves mais aussi les parents dans leur parcours scolaire et leur ouverture sur le monde culturel ainsi qu'aux ressources de la ville. Les séances se déroulent dans les locaux de l'école de l'enfant, 2 jours par semaine, de 16 h 30 à 18 h 30.

Plus d'informations au 01 30 90 45 70

Les accueils périscolaires

La ville d'Aubergenville organise 4 accueils de loisirs périscolaires correspondant aux 4 groupes scolaires de la ville.

L'ensemble des accueils est déclaré Accueil Collectif de Mineurs (ACM) et dispose d'un numéro d'habilitation.

Un projet pédagogique commun à tous est mis en œuvre afin d'offrir une cohérence et une continuité dans l'action éducative à destination des enfants d'Aubergenville.

Les équipes pédagogiques accueillent les enfants dans les locaux des centres de loisirs ou dans les écoles, de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Ils proposent aux différents publics des activités de loisirs adaptées à leurs rythmes et besoins en apprenant la vie en collectivité par le développement des notions de respect, de tolérance et de partage et en les accompagnant dans le développement de leur autonomie pour les aider à grandir.

Les centres de loisirs

Les mercredis et durant les vacances scolaires, les enfants ont la possibilité de participer à des activités de loisirs au sein de deux accueils dédiés : le centre "Le Petit Prince" pour les 3 à 6 ans, et le centre "Arc-en-ciel" pour les 6 à 13 ans. Ces structures, ouvertes de 8h30 à 17h, offrent également un accueil péricentre de 7h à 8h30 et de 17h à 19h. L'équipe d'animation encourage la socialisation et l'ouverture au monde en adoptant une approche pédagogique active, favorisant l'autonomie des enfants. Une variété d'activités et de sorties adaptées à chaque tranche d'âge est proposée tout au long de l'année.

Relais Petite Enfance - RPE

Le RPE est un service municipal gratuit, dont peuvent bénéficier les assistants maternels et les auxiliaires parentaux employés par des particuliers, les enfants accueillis par ces professionnels et les parents employeurs ou en recherche de mode de garde :

- pour les professionnels : information sur la réglementation de la profession et soutien dans l'exercice du métier
- pour les enfants : organisation de matinées d'éveil
- pour les parents employeurs : information et accompagnement dans les démarches administratives
- pour les parents en recherche de mode de garde : renseignements sur les différents modes d'accueil

Relais Petite Enfance- 29 rue du Grand Aulnay

Tél. : 07 63 19 69 18 - mail : rpe@aubergenville.fr

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 17h30

La Maison de la Petite Enfance

La Maison de la Petite Enfance regroupe en son sein deux structures :

- Une structure d'accueil collectif : le Multi accueil Farandole
- Une structure d'accueil familial : la Crèche familiale Chrysalide

Elles ont pour mission l'accueil des enfants depuis l'âge de 10 semaines jusqu'à leur rentrée à l'école maternelle. Les places sont attribuées pour la rentrée lors d'une commission d'attribution des places organisée au printemps selon des critères. Chacune des deux structures possède des caractéristiques d'accueil différentes :

L'accueil collectif est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

Les enfants y sont accueillis, soit de manière régulière entre un et cinq jours par semaine, soit de manière ponctuelle en matinée ou en journée entière. Les enfants y sont accueillis par des professionnelles de la petite enfance : éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puéricultures, CAP petite enfance.

L'accueil familial est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h.

Les enfants y sont accueillis uniquement de manière régulière quatre (sauf mercredi) ou cinq jours par semaine. Les enfants y sont accueillis par des assistantes maternelles agréées qui travaillent à leur domicile mais viennent au moins une matinée par semaine en activité au sein de la MPE. Celles-ci ont fait le choix

de travailler au sein de la crèche, adhèrent au projet d'accueil et sont par conséquent employées de la commune.

Maison de la Petite Enfance - 27-29 rue du Grand Aulnay

Contacts pour informations et inscriptions :

- accueil collectif : 01 30 91 09 59

- accueil familial : 01 30 91 19 22

3.3 Le CCAS

Les missions d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) consistent à apporter une assistance aux personnes isolées, âgées, aux jeunes et aux familles faisant face à des difficultés sociales, familiales, ou financières. Cela implique d'orienter et d'écouter les usagers, tout en développant et animant une politique sociale de territoire visant à soutenir les habitants de la commune.

CCAS, 1 Avenue de la Division Leclerc

Tél. : 01 30 90 47 70

3.4 L' Urbanisme

Le service Urbanisme s'occupe sur la commune d'Aubergenville des demandes d'autorisations de travaux et de permis de construire visant à modifier une construction existante ou bien à en créer une nouvelle quel qu'en soit l'usage. Se déplaçant régulièrement sur la Ville, nos agents veillent au respect des règles du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui s'imposent à tous, afin de privilégier un cadre de vie agréable et qualitatif.

Le service Urbanisme peut vous aider dans vos démarches sur rdv en appelant le 01 30 90 45 42 les mardis, mercredis et vendredis.



■ 3.5 Le Sport

La ville dispose de complexes sportifs aussi bien en intérieur qu'en extérieur. Vous pourrez notamment y trouver des terrains de football, de rugby et de pétanque, des gymnases, un dojo, un centre aquatique, un espace de street workout, un skatepark, des courts de tennis couverts ou encore des pistes d'athlétisme. L'École municipale des Sports permet aux enfants d'essayer une multitude de disciplines et de développer nombre d'aptitudes physiques.

Pour tout savoir sur les conditions d'accessibilité à ces équipements et à l'École municipale des Sports, rendez-vous sur le site internet de la ville ou contactez le service des sports au 01 30 90 45 83.

■ 3.6 Les Services Techniques

Les services techniques gèrent l'entretien des espaces publics et du patrimoine bâti communal.

Le service est aussi en charge de la délivrance des autorisations nécessaires à l'occupation de la voirie (installation d'échafaudage ou de démnagements par exemple).

Ils font également le lien vers GPS&O pour les demandes de signalement de dysfonctionnement sur la voirie et l'éclairage public.

Ouvert au public en semaine du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

■ 3.7 La Police Municipale

Sous l'autorité du Maire, la police municipale exécute les tâches liées à la prévention et à la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et la salubrité publiques sur le territoire de la commune, en tissant notamment un lien de proximité avec les administrés.

En collaboration et en complémentarité avec les forces de sécurité de l'Etat, elle participe à la lutte contre les incivilités, mais aussi contre la délinquance.

Sa vocation première étant la proximité, la police municipale intervient également dans les actions de sécurisation et de sensibilisation au sein des établissements scolaires de la commune.

Elle exerce également des missions de police judiciaire en qualité d'Agent de Police Judiciaire Adjoint (A.P.J.A), principalement dans les domaines du Code de la Route et du Code Pénal.

Elle intervient du lundi au vendredi inclus de 8h à 20h ainsi que certains week-ends dans l'année.

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés pour des raisons de service.

Chaque semaine, trois demi-journées sont dédiées à l'accueil du public :

- Le lundi : de 13h30 à 17h00

- Le mercredi : de 13h30 à 17h00

- Le vendredi : de 9h à 12h30

Tél. : 01 30 95 29 77

Mail : police@aubergenville.fr

■ 3.8 Les Structures municipales

La Maison de Tous, Centre Social Municipal

Le Centre Social Municipal "Maison de Tous" est ouvert à tous, et remplit plusieurs missions essentielles. Il fonctionne en tant que lieu de ressources pour accompagner les initiatives des habitants, favorisant la convivialité, les rencontres, et les échanges. Il offre un espace d'expression et d'écoute, ainsi qu'un accueil dédié à l'information et à l'orientation des résidents, incluant des permanences sociales. La programmation diversifiée de la Maison de Tous comprend des activités pour les familles, les adultes, les seniors et les jeunes, comme des ateliers parents-enfants, des ateliers d'alphabétisation, des activités culinaires, des loisirs créatifs, des sessions de bien-être, des soirées thématiques, ainsi que des événements communautaires tels que la Fête de quartier et la Fête du Jeu.

Maison de Tous : 51, rue Belvédère

Tél. : 01 30 90 54 66

maisondetous@aubergenville.fr

La Capsule

La Capsule est une structure de proximité qui offre un panel varié d'animations pour les enfants de 6 à 11 ans tous les jours après l'école de 16h30 à 18h30, le mercredi de 10h à 12h puis de 14h à 18h, le samedi de 14h à 18h et pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30. Pour s'inscrire à la Capsule, il suffit de procéder à une adhésion annuelle pour un montant en 2024/2025 de 6,21€.

La Capsule, 51 rue du belvédère, 78410 Aubergenville.

Tél. : 01 30 95 69 43



L' Espace Jeunes

L'Espace Jeunes d'Aubergenville est une structure municipale située sur le quartier d'Acosta, derrière la mairie. Elle accueille des jeunes âgés de 11 à 17 ans et propose diverses sorties ludiques, sportives et culturelles ainsi que des séjours tout au long de l'année.

La structure accueille le public du lundi au vendredi de 16H à 19H et le mercredi de 14H à 18H hors vacances scolaires et de 10H à 12H puis de 14H à 18H lors des vacances scolaires. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer à l'Espace Jeunes.

La Maison des Associations

Implantée au cœur de la ville, cette structure moderne est un véritable lieu de rencontres entre les associations auxquelles elle offre une multitude de services destinés à simplifier leur quotidien et à leur apporter les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement.

La Maison des Associations dispose de 3 salles d'activités et de réunions et de 2 salles de réception mais elle propose également des bureaux, rangements et archivages, boxes de stockage, un espace courrier, un accès WIFI et un service de reprographie.

Pour toute demande de réservation de salle, un courrier doit être adressé à Monsieur le Maire, au minimum 1 mois avant la date, en précisant le nom de l'association, le type d'activité, le(s) jour(s) et créneaux horaires souhaités ainsi que le nombre de personnes attendues.

**Maison des Associations, 25 rue de Quarante sous
Contact : 01 30 04 21 19**

La Bibliothèque Municipale

La bibliothèque municipale, située au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, propose des horaires d'ouverture variés pour accueillir le public. Les jours et heures d'ouverture sont les suivants : le mardi de 14h à 18h, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 14h à 18h, et le samedi de 10h à 13h. L'inscription est gratuite pour les mineurs. La bibliothèque offre une large gamme de documents pour tous les âges, tels que des albums jeunesse, des bandes dessinées, des documentaires, des romans, des guides touristiques, des polars et des DVD.

Des ateliers, animations et expositions sont proposés tout au long de l'année.

**Bibliothèque Municipale : 1 avenue de la division Leclerc
Tél. : 01 30 90 45 19
bibliotheque@aubergenville.fr**

La Maison des Arts

La Maison des Arts est un établissement d'enseignement et de diffusion artistique.

Elle dispense des formations d'apprentissage dans les domaines de la danse et de la musique en cours individuels et collectifs.

Les trois danses enseignées sont la danse classique, la danse jazz et le breakdance (à partir de 4 ans en classes d'éveil).

La pratique musicale est possible au travers du chant ou d'un instrument de musique à partir de 7 ans. Les enfants de 4 à 6 ans sont accueillis dans un parcours d'éveil et d'initiation.

La Maison des Arts mène des projets en partenariat avec l'Education Nationale notamment avec le collège Arthur Rimbaud.

Toutes les informations complémentaires sont disponibles sur le site Aubergenville et vous ou directement au sein de l'établissement.

Maison des Arts

Tél. : 01 30 95 14 35

maisondesarts@aubergenville.fr

La Maison de Voisinage

La Maison de Voisinage est une structure de proximité située dans le quartier d'Elisabethville. Ouverte à tous, sa priorité est de favoriser le lien social avec les adhérents et entre les adhérents par le biais d'activités culturelles. C'est un lieu d'accueil et d'échanges où chacun peut s'exprimer et participer au projet de la structure.

Les ateliers, activités ou stages, expositions, spectacles, concerts, sorties culturelles proposés sont un vecteur social important : les adhérents "experts" dans un domaine peuvent transmettre leur savoir-faire tout autant qu'une personne novice dans un autre domaine pourra venir découvrir une technique guidée par un animateur, un intervenant ou un adhérent.

Maison de Voisinage, 4 boulevard de la République

Tél. : 01 88 01 00 15

Le Spot

Le Spot est la structure idéale pour les jeunes de 16 à 25 ans à Aubergenville.

Le Spot est un lieu où chaque jeune peut trouver des réponses à ses questions, développer ses compétences, et vivre des expériences enrichissantes. Venez nous rendre visite et découvrir tout ce que nous avons à offrir. Nous sommes impatients de vous accueillir et de vous accompagner dans vos projets personnels et professionnels.

Situé au Rue des Palmiers à Aubergenville, Le Spot vous accueille tous les jours pour répondre à vos besoins et envies.

La ferme pédagogique et ses ateliers

Située en plein cœur du parc du château du Vivier, la ferme pédagogique est un écosystème domestique à vocation éducative.

C'est un lieu de détente et de promenade où vous découvrirez librement des animaux de la basse-cour, des lapins, des moutons, des chèvres, des cochons, des ânes, etc.

Pendant la saison hivernale (de novembre à fin février), la ferme est ouverte au public de 13h30 à 17h du lundi au vendredi. Durant la période estivale, de mars à octobre, les horaires s'étendent de 13h30 à 18h du lundi au dimanche. L'accès à la ferme en visite libre est gratuit. Elle accueille des écoles de la ville ainsi que des Instituts Médico-Éducatifs (IME) pour les enfants atteints

d'autisme. Des ateliers variés autour de la ferme, tels que le nourrissage, l'entretien des enclos, la transformation de produits alimentaires, les plantations, la médiation animale, et la connaissance du milieu de vie des animaux, sont également proposés.

La ferme est joignable au 07 63 19 69 25 ou par mail à ferme.pedagogique@aubergenville.fr.

■ 3.9 Les déchets

La communauté urbaine GPS&O est en charge de la gestion des déchets (collecte et traitement) sur l'ensemble de son territoire.

Infos déchets : 01 30 33 90 00

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

■ 3.10 Les transports en commun

Le réseau de bus local offre plusieurs lignes urbaines pour desservir les divers quartiers. La ligne 40 effectue un circuit entre Reine Astrid, la Clinique, le Collège A. Rimbaud, et le Bois Bodin. La ligne 41 parcourt un itinéraire entre la Gare d'Aubergenville-Elisabethville, Bois Bodin, le Centre commercial d'Acosta, la Clinique, et retour à la gare. La ligne 42 propose un circuit urbain depuis/vers la Gare d'Aubergenville-Elisabethville via Elisabethville, tandis que la ligne 43 fait de même via Flins-sur-Seine.

En complément, un service de Bus Soirée, débutant à 20h30 à la gare d'Aubergenville-Elisabethville, améliore la correspondance avec les trains le soir. Le Bus Soirée prend le relais des lignes 40, 41 et 42, assurant des départs toutes les 30 minutes, en adaptant son itinéraire en fonction des demandes et en attendant l'arrivée des trains en gare.

Il est important à noter que les lignes 40, 41, et le Bus Soirée sont également opérationnels le dimanche. Pour accéder à l'ensemble des horaires, veuillez consulter le site iledefrancemobilites.fr.

■ 3.11 Les Commerces

Toute l'année, vos commerçants de proximité vous accueillent avec le sourire pour vos achats du quotidien. À Aubergenville, vous pourrez trouver une boucherie, des restaurants, des salons d'esthétique, des épicerie, des boulangeries, des magasins de réparation...

Chaque samedi matin de 8h à 13h, retrouvez une dizaine de commerçants ambulants (boucher, poissonnier, volailler, primeurs, fromager, bouquiniste, traiteurs...) au marché couvert d'Aubergenville, quartier Elisabethville.

Enfin, rendez-vous au Family Village rue des Quarante Sous pour faire votre shopping dans vos grandes enseignes préférées.



■ 3.12 Les Associations

Plus de soixante associations font vivre la commune d'Aubergenville. Qu'elles soient sportives, culturelles, environnementales ou encore solidaires, les associations de la ville vous proposent des rendez-vous hebdomadaires et organisent des manifestations ponctuelles toute l'année. Chaque année en septembre, ne manquez pas le forum des associations, un rendez-vous incontournable et convivial pour les découvrir plus en détails et, si le cœur vous en dit, adhérer à l'une d'entre elles !

Pour plus de renseignements sur les associations de la ville, rendez-vous sur le site internet de la ville ou contactez le service dédié au 01 30 90 45 83.

■ 3.13 La Location des équipements municipaux

Que vous soyez une association ou un particulier, il vous est possible de louer une salle appartenant à la municipalité. La ville vous propose de louer différents espaces à la Maison des Associations et au château du Vivier tels que des salles d'activités, de réunion, de réception mais également des bureaux, des zones de rangement et d'archivage ou encore des boxes de stockage.

Pour connaître les tarifs et les modalités de réservation des salles, reportez-vous au site internet de la ville ou appelez le 01 30 04 21 19.



Hôtel de Ville, 1 Avenue de la Division Leclerc
Tél. : 01 30 90 45 00

www.aubergenville.fr

 [Aubergenville et vous](#)

 [@Aubergenville](#)

 [Aubergenvilleetvous](#)